Quarante-cinquième année. — N° 1901. (EDITION DU MATIN) MARDI 10 JUILLET 1900.

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 60, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lamoen, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

Nos Feuilletons

DIMANCHE PROCHAIN

Le « Journal de Roubaix » commencera la publication d'un nouveau feuilleton

LES DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

L'intérêt puissant du roman, les situations dramatiques, en font une œuvre très mouvementée.

Ecrit d'une main alerte, le feuilleton

LES DEUX GOSSES

émaillé des tableaux les plus saisissants, des situations les plus difficiles, tient en éveil, d'un bout à l'autre du récit, la curiosité du lecteur.

Tout le monde voudra lire

LES DEUX GOSSES

L'ABAISSEMENT DES TARIFS POSTAUX

Ce n'est pas la première fois qu'on réclame contre l'élévation des taxes qui pèsent chez nous, sur les lettres, cartes postales, télégrammes, etc, et qui proviennent, il faut bien le dire, d'une erreur d'appréciation des plus fâcheuses. En effet, au lieu d'être considérée surtout comme un service public, l'administration des postes et télégraphes est tenue, en France, de jouer son rôle dans le rendement des impôts, d'être également une vache à lait au point de vue fiscal. L'Etat, au total, ne veut voir qu'une chose, c'est que le service postal lui rapporte annuellement une somme de 93 millions. Rien de surprenant, par conséquent, que les intérêts du public soient éternellement sacrifiés et que celui-ci ne puisse compter sur aucun abaissement de tarifs.

Le congrès international des voyageurs et représentants de commerce qui vient d'avoir lieu à Paris a abordé précisément cette question dans une de ses dernières séances. Il a même émis, sur le rapport d'un de ses membres, un vœu tendant à l'abaissement des cartes postales à 5 centimes ; des lettres à 10 centimes jusqu'à 15 grammes ; des lettres, à 15 centimes, de 15 grammes à 50 grammes ; et ainsi ensuite en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fractions de 50 grammes ; à l'abaissement des télégrammes de dix mots à 30 centimes et ceux de quinze mots à 50 centimes, l'adresse ne comptant jamais que pour deux mots.

En ce qui concerne ce dernier tarif, le rapporteur fait valoir avec raison que la circulation télégraphique ayant triplé de 1880 à 1898, une augmentation des plus appréciables ne pourra qu'en résulter pour les recettes budgétaires, lorsque les télégrammes seront à la portée de toutes les bourses.

Nous croyons avec lui que, dès la première année, l'équilibre serait rétabli en ce qui concerne le budget télégraphique.

Il en serait de même pour les services postaux. La circulation postale pendant la période de 1880 à 1897 était de 1 milliard 90 millions d'objets ; en 1897, elle s'élève à 1 milliard 907 millions. Aujourd'hui elle dépasse sûrement 2 milliards, ce qui donnerait une circulation double en vingt ans. Si donc le service postal a pris une telle extension avec les mêmes tarifs pendant la période dont nous parlons, il n'est pas difficile de prévoir qu'avec l'abaissement cette extension serait encore plus considérable et ne tarderait pas à ramener également l'équilibre dans les recettes et les dépenses.

Déjà, du reste, nous devons le rappeler, un certain nombre de députés avaient, en 1898, déposé un projet de loi relatif à la modification des tarifs postaux. Mais ce projet, comme tant d'autres, a été l'objet d'une inhumation précipitée. L'exposé des motifs faisait pourtant ressortir très judicieusement l'état d'infériorité dans lequel se trouvait notre pays au point de vue de la circulation postale, malgré l'énorme augmentation de la nôtre depuis 20 ans.

Et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter les statistiques publiées par le bureau central de Berne. C'est ainsi que la moyenne, par habitant, des lettres et cartes postales expédiées annuellement est de 55, en Angleterre ; 41, aux Etats-Unis ; 43, en Suisse ; 31, en Allemagne ; et de 22 seulement en France.

La cause de cette infériorité réside, nous le répétons, dans l'élévation de nos tarifs et dans le système de progression directe et continue de la taxe au fur et à mesure que le poids des lettres s'élève.

Mais combien de temps encore faudra-t-il, comme on dit, frapper sur le même clou pour amener l'Etat à réduire tous ses tarifs ? Le congrès international des voyageurs et représentants de commerce a été sûrement été bien inspiré, en remettant cette réforme sur le tapis et en exprimant les vœux que nous venons de signaler. Seulement ces vœux seront-ils enfin entendus, et peut-on espérer, du moins, que quelques députés reprendront la proposition soumise à la Chambre il y a deux ans par plusieurs de leurs collègues ? Nous n'osons, à vrai dire, nous prononcer et nous craignons fort que la presse ne soit malheureusement obligée de reprendre plus d'une fois le même sujet.

Informations

UNE MATINEE ORGANISEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A LA SALLE DES FETES AU CHAMP-DE-MARS

Paris, 8 juillet. — A 2 heures et demie de l'après-midi a eu lieu dans la salle des fêtes de l'Exposition, la matinée offerte aux enfants des écoles communales par le Conseil municipal. 12.000 personnes y assistaient. M. Grébauval, président du conseil, présidait entouré de nombreux conseillers et des hautes personnages de l'Exposition. 2.000 enfants ont pris part à la fête.

A l'ouverture la « Marseillaise » a été chantée par les enfants et l'Orphéon municipal. En tout plus de 3.000 exécutants.

UN CONCOURS INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Paris, 8 juillet. — Le premier concours international de premiers secours aux blessés civils et militaires, organisé par l'Exposition de 1900, a eu lieu aujourd'hui à l'annexe de Vincennes sur la piste vélocipédique municipale.

Le programme comprenait le fonctionnement de tous les services de secours dus à l'initiative privée. Le plus intéressant a été le concours de transports de brancards à travers les obstacles les plus divers : murs, haies, rivières, rochers.

LES DELEGUES BOERS A PARIS

Paris, 8 juillet. — Les délégués boers qui sont encore fatigués de leur voyage et qui poursuivent leurs consultations d'hommes politiques, ne font aujourd'hui aucune visite importante. Ce matin ils ont reçu de nombreuses visites, entre autres celle de M. Krants, ancien ministre de la guerre.

RUMEURS SINISTRES

Paris, 8 juillet. — Le « Mémorial diplomatique » produit les informations suivantes qu'il ne faut accueillir qu'avec des réserves expresses :

« Il semble ressortir des rapports confidentiels que le gouvernement espagnol a reçus, que des événement analogues à ceux de la Chine pourraient se produire au Maroc.

LES DISPARUES DE MONTMARTRE RETROUVEES

Les journaux du matin nous ont mis au courant de la disparition mystérieuse de trois jeunes filles du quartier de la Goutte-d'Or, Mlles Joyaudet, en effet, quittaient vendredi, à deux heures, leur mère pour se rendre à l'Exposition.

Ces deux jeunes filles avaient fait, en raison du jour select, une très élégante toilette. Mme Joyaudet, ayant une très confiance en elles, ne vit aucun inconvénient à les laisser se rendre seules à l'Exposition ; elle leur confia même leur sœur cadette âgée de quatre ans. Mal lui en prit. La soirée de vendredi, en effet, se passa, la journée de samedi également, sans ramener ces brebis au bercail.

Très inquiète, Mme Joyaudet se rendit hier, en compagnie d'un jeune voisin qui passe, dans le quartier, pour le fiancé de sa fille aînée, à la Sûreté, où l'on promit de s'occuper des disparues. Des recherches, en effet, furent aussitôt faites à l'Exposition et dans les quartiers environnants, sans résultats, d'ailleurs.

La malheureuse mère, pendant ce temps, plongée dans l'inquiétude la plus affreuse. Elle en fut fort heureusement tirée, hier au soir, à onze heures, par un vigoureux coup de sonnette. C'étaient ses trois filles qui lui revenaient saines et sauves.

Ces demoiselles étaient allées, dirent-elles, passer quelques heures à Gargan, près de Bondy, auprès d'une tante paternelle.

Tout est bien qui finit bien.

MAGISTRATS FIN DE SIECLE

Paris, 8 juillet. — M. Emile Porichon, premier président de la cour de Paris et M. Octave Bernard, procureur général, sont saisis, depuis hier, d'une affaire totalement exempte de banalité. Il s'agit d'une rixe qui s'est produite au tribunal de Sens (Yonne) entre magistrats dans la chambre du conseil.

Conformément aux prescriptions légales, M. Porichon, d'une part, et M. Bernard, d'autre part, vont désigner, l'un un conseiller à la cour de Paris, l'autre un avocat général qui se rendront tous deux à Sens pour procéder respectivement à une enquête sur les faits de la cause.

Lorsque ces deux enquêtes complètement distinctes seront terminées, les dossiers seront transmis au ministre de la justice, qui avisera sur les suites à donner à cette invraisemblable affaire.

LA GREVE DES TERRASSIERS AU HAVRE

Le Havre, 8 juillet. — A la réunion qui s'est tenue à la salle Franklin, hier soir, les orateurs ont dit qu'il n'y avait pas eu quatre terrassiers blessés, ainsi que le disent les rapports de la police, mais trente-deux, dont cinq seraient à l'hospice, dans un état grave. D'autres seraient soignés chez eux. Enfin, des ouvriers qui se trouvaient là ont dépouillé leurs chemises et montré leurs blessures.

Le meeting fini, plus de 3.000 manifestants, massés aux abords de la Bourse du travail, se sont joints aux terrassiers. On n'avait pris aucune mesure de répression : il n'y avait ni gendarmes, ni agents et les émeutiers ont été les maîtres de la rue. C'est alors que se sont produits les faits relatés dans la dépêche de cette nuit.

Le Havre, 8 juillet. — Ce matin, dès la première heure, une foule considérable se presse sur le boulevard François Ier pour contempler les dégâts faits à la pharmacie Maire, qui a été mise à sac. Le principal meneur des troubles, nommé Maville, a été arrêté ce matin.

M. Fournière a fait aujourd'hui une conférence à la salle Franklin ; demain M. Lasalle, député des Ardennes, doit aussi en faire une. Des renforts de cavalerie sont attendus.

CHOSES ET AUTRES

M. X..., que sa goutte a rendu d'humeur fort acariâtre, sonne son domestique et lui dit d'un ton bourru :

— As-tu été chez le médecin ? Lui as-tu fait ma commission ? Qu'a-t-il dit ?

— Il m'a envoyé « à l'ours ».

— Et alors ?

— Eh bien, alors, je suis revenu vers vous.

***

La ville d'Opelousas, en Louisiane, est une des rares cités possédant une fanfare féminine.

Cette fanfare porte le titre d' « Opelousas Academy Ladies' Band » et a été organisée, il y a un an environ, sous la direction d'un excellent musicien qui en est resté le chef. Elle se compose de dix-huit exécutantes, toutes jeunes filles appartenant à la bonne société de la ville.

Cette fanfare, assure-t-on, a effectué les meilleurs débuts et est appelée « à faire beaucoup de bruit ».

UN NOUVEL ACCIDENT DE TRAMWAY A PARIS

Sept blessés

Paris, 8 juillet. — Il vient de se produire un nouvel et très grave accident de tramway.

On sait que les lignes Louvre-Versailles et Passy-Hôtel-de-Ville sont détournées du quai aux approches de l'Exposition gagnent les berges par des rampes et passent sous le pont Alexandre III.

Un tramway, Louvre-Versailles composé d'une machine à air comprimé et de quatre voitures, venait de passer sous le pont et remontait la rampe pour gagner le quai, quand la machine vint à manquer d'air. On stoppa et on détacha la machine pour la diriger sur le premier réservoir d'air, laissant les quatre voitures freins serrés sur la rampe.

Elles y étaient depuis quelques minutes, quand les freins se desserrèrent ; les voitures se mirent à rouler sur la rampe avec une vitesse vertigineuse.

Elles arrivèrent sous le pont Alexandre et heurtèrent avec la violence que l'on devine, une voiture à air comprimé Passy-Hôtel-de-Ville, qui suivait le train Louvre-Versailles. Il y a sept blessés.

LA DÉSORGANISATION DE L'ARMÉE

Le nouveau ministre de la guerre semble vouloir faire régner la terreur. En attendant qu'il oblige tous les officiers à s'incliner devant Dreyfus comme jadis les Suisses devant le bonnet de Gessler, il tient à ce que l'on s'incline devant ses amis et partisans.

Disgrâce du colonel Bougon

Voici, rapporté par un journal ministériel, un incident qui se serait produit samedi. En attendant des explications précises et sûres, nous respectons la version de notre confrère. La voici :

« Un incident assez grave s'est produit au déjeuner offert par le ministre de la guerre aux officiers généraux et chefs de corps qui doivent prendre part, samedi prochain, à la revue du 14 juillet.

» Le colonel Bougon, commandant le 10e cuirassiers en garnison à Paris, était au nombre des invités. Au moment de se mettre à table, le commandant Gallet, chef adjoint du cabinet du ministre de la guerre, s'étant trouvé en présence du colonel Bougon, le salua : « Mais, Monsieur, dit le colonel, je ne vous connais pas. »

» Interloqué, le commandant Gallet se nomma. « — Je vous répète, monsieur, que je ne vous connais pas, répondit le colonel Bougon ». Et il tourna aussitôt les talons.

» Mis au courant de cet incident, le ministre de la guerre a pensé que l'attitude prise par le colonel Bougon vis-à-vis d'un officier de son cabinet était inacceptable et méritait une punition.

» En conséquence, au cours de l'après-midi, le général André a signé une décision par laquelle le colonel Bougon est envoyé à Batna où il commandera le 3e régiment de spahis. »

Voici d'ailleurs la note que publie dimanche matin le « Journal Officiel » : « Par décision ministérielle du 7 juillet 1900, M. le colonel Bougon, commandant le 10e régiment de cuirassiers, est affecté au 3e régiment de spahis. M. le colonel Dupuy, commandant le 3e régiment de spahis, est affecté au 10e régiment de cuirassiers.

Le colonel Bougon fut le premier assesseur du général de Luxer, dans le Conseil de guerre auquel fut déféré le commandant Esterhazy et qui refusa de le déclarer traître à la place de Dreyfus justement condamné.

Le matin du jour où se réunissait le Conseil de guerre, le colonel Bougon s'exprimait comme suit, devant tous les officiers de son régiment :

« Messieurs, je ne connais pas Esterhazy ; j'ignore en ce moment les faits de la cause. Ce que je puis vous dire, c'est que je jugerai en mon âme et conscience. S'il est coupable je le condamnerai, s'il est innocent je l'acquitterai. »

Le commandant Gallet est un des officiers qui firent partie du premier Conseil de guerre devant lequel comparut Dreyfus.

Comme son collègue Freystetter, il éprouva le besoin « de libérer sa conscience » et il confia ce besoin au sénateur Chovet de l'Oise qui s'empressa de le rapporter à M. Reinach, à M. Trarieux et à M. Reinach.

Le commandant Gallet ne fut pourtant pas appelé à témoigner devant le Conseil de guerre de Rennes. Sa bonne volonté lui fut réputée pour fait et le général André lui fit place dans son Cabinet.

Il n'est pas prouvé tant s'en faut que l'incident se soit produit comme le rapporte le « Matin ». « La Liberté » dit tenir de source absolument certaine que le colonel Bougon a simplement refusé de serrer la main que lui tendait le commandant Gallet en lui disant : « Je n'ai pas l'honneur de vous connaître. » Le 3e régiment de spahis tient garnison à Batma, au fond de l'Algérie, à l'extrême limite où il soit possible d'envoyer un officier.

On peut s'étonner d'une mesure si rigoureuse contre un acte qui n'avait rien d'incorrect.

On peut supposer que le ministre est disposé à saisir tous les prétextes, si mauvais qu'ils soient, de venger les injures de Dreyfus comme il saisit toutes les occasions de servir les protégés du Syndicat.

LE CONGRÈS NATIONAL

des Démocrates chrétiens

Le Congrès National des démocrates chrétiens se tiendra les 14 et 15 juillet.

Le premier jour, un membre de l'Union démocratique du Nord, lira un rapport sur les Chambres de travail. D'autres rapports seront lus sur les accidents du travail et la saisie-arrêt sur les salaires. Le même jour, aura lieu un congrès de la jeunesse ; on y parlera de l'Association, de l'Etude et de l'Action.

Le Congrès Général se tiendra le 17 juillet, sous la présidence de M. Léon Harmel. MM. les abbés Lemire et Gayraud seront les vice-présidents.

LE COMITÉ GÉNÉRAL DU PARTI SOCIALISTE

Le comité général du parti socialiste ne tend à rien moins qu'à être l'unique force directrice de la vaste association socialiste, récemment créée sous le regard complaisant du gouvernement, dont l'énergie s'était épuisée à invoquer le fameux article 224 du Code pénal contre quelques Ligues inoffensives ou quelques moines journalistes. Ce comité directeur a pour programme d'incorporer le parti socialiste tout entier et d'exercer sur lui une autorité absolue. Tous les groupes doivent obéir à ses décisions, que ce soient les groupes de travailleurs ou des groupes de législateurs ; et il entend être maître aussi bien de ceux qui font les lois que de ceux dont le nombre est assez fort pour se moquer des lois. Double action : l'action révolutionnaire et l'action législative. D'un mot d'ordre, ce pouvoir tout-puissant peut déchaîner la grève générale ou faire descendre la foule dans la rue. D'un mot d'ordre aussi, il veut pouvoir régler les votes des députés socialistes.

Le comité sera-t-il suivi par le nombre, le jour où il décidera le chambardement ? L'évènement seul le dira. On peut espérer encore que le bon sens populaire reculera devant une tentative qui perdrait notre pays, sans apporter la moindre amélioration au sort des masses ; mais on peut prévoir à coup sûr que la tentative sera faite si les hommes d'ordre continuent à s'affaiblir par leurs divisions.

Quant à l'obéissance des députés socialistes, elle n'est pas entièrement acquise au comité. Celui-ci s'est arrogé avec le droit de contrôle sur les votes de ses amis du Parlement, un droit de réprimande qui n'a pas été reconnu par tous. C'est cette difficulté qui a fait l'objet de la délibération assez embrouillée du comité. La solution n'en apparaît pas très claire.

Mais ce quie est clair c'est l'audacieuse prétention d'une association, qui n'a légalement pas plus de droits qu'aucune autre d'imposer sa volonté à tout un groupe de députés et de socialistes à sa discipline.

On comprend l'électeur discutant avec son représentant la manière dont celui-ci s'acquitte du mandat qu'il a reçu. On ne saurait comprendre un comité, fut-il socialiste, appelant à sa barre, comme le faisaient les Jacobins, les députés de toute la France.

Le gouvernement, si pusillanime en face des libertés dont use la « Patrie française » et si rigoureux envers les fonctionnaires qui se sont enrôlés dans cette Ligue, couvre de sa bienveillante tolérance le comité central du parti socialiste.

Il y aurait de sa part équité et prudence à faire la mesure aussi large à tout le monde.

LE 14 JUILLET A PARIS

et les révolutionnaires

Paris, 8 juillet. — Nous vous avons signalé hier la malice cousue de fil blanc des révolutionnaires prêtant aux nationalistes l'intention de provoquer des troubles le 14 juillet pour justifier la mobilisation des forces socialistes et anarchistes qu'ils préparent.

Les appels aux armes se succèdent ; il y en a un nouveau dans la « Lanterne » de ce matin signé du nom belliqueux de Rochambeau.

La « Petite République » elle, renonce à y aller par quatre chemins : elle déclare que le 14 juillet, il y aura une manifestation à Longchamps et que ce sera une manifestation républicaine.

On sait ce qu'il faut entendre par ce vocable ; il suffit de se rappeler le 14 juillet dernier et la fête du Triomphe de la République.

Mais il y a mieux : tandis que M. Dubuc et Poirier de Narçay protestent avec indignation contre les intentions que les révolutionnaires leur ont malhonnêtement prêtées et qu'ils conseillent maintenant à leurs amis le calme et la tranquillité, il vient d'être affiché dans certains quartiers de Paris « un appel aux républicains » en vue de la fête du 14 juillet.

Les auteurs de l'affiche invitent toute les bons républicains à une manifestation imposante organisée par leurs soins et à laquelle seront appelés à prendre part les élus et les organisations républicaines et socialistes. C'est boulevard Voltaire que se grouperaient les manifestants.

« La Lanterne » parle ce matin de « mèche éventée ». La « Petite République » découvre le « bout de l'oreille ». La mèche est éventée, en effet. Le bout de l'oreille se voit. Mèche ministérielle, bout d'oreille révolutionnaire.

LES ÉVÈNEMENTS de Chine

Les ministres étrangers à Pékin

Nouvelles contradictoires

Paris, 8 juillet. — Une note communiquée par le ministre des affaires étrangères porte qu'un télégramme de notre chargé d'affaires à Washington, du 7 juillet, confirme que le consul américain à Shanghaï vient de télégraphier qu'à la date du 3 les légations tenaient bon et que les Boxers semblaient vouloir prendre les assiégés par la famine.

Paris, 8 juillet, 11 heures 45 matin. — C'est l'« Agence Nationale » qui produit la dépêche ci-dessous, dont nous lui laissons la responsabilité :

« Londres, 8 juillet. — Très tard dans la soirée d'hier, est arrivé un télégramme officiel de Hong-Kong, qui diminue la confiance qu'on pouvait avoir dans l'authenticité des bonnes nouvelles antérieures.

» Le gouverneur de cette ville a reçu du consul anglais à Canton un télégramme annonçant que la légation britannique avait été incendiée et que tous les étrangers avaient dû être massacrés à Pékin ».

Londres, 8 juillet. — La maison Matheson et Cie vient de recevoir la dépêche que voici, envoyée par le directeur de leur comptoir à Shanghaï :

« Shanghaï, 7 juillet. — La légation d'Angleterre était encore debout le 2 juillet. On a reçu ici des renseignements rassurants sur le sort des Européens ».

Bruxelles, 8 juillet, 5 heures matin. — Une dépêche de Shanghaï arrivée hier à Bruxelles dit que, d'après un haut fonctionnaire chinois, deux légations tenaient encore bon le 2 juillet. Elles étaient l'objet d'attaques incessantes. Il y avait eu quelques pertes parmi les escortes, mais les diplomates étaient saufs.

D'après la même source, les troupes fidèles, sous le commandement du prince Cheng, auraient attaqué les rebelles à Pékin.

Bruxelles, 8 juillet, 10 heures matin. — Une dépêche arrivée ce matin de Shanghaï confirme, toujours d'après un haut fonctionnaire chinois, que deux légations tenaient encore bon le 3 juillet.

Les rebelles ont été repoussés après avoir perdu 2 mille hommes. Les troupes rebelles et les Boxers seraient découragés.

Un journal chinois confirme que le prince Cheng aurait fait une contre-révolution à Pékin.

A TIEN-TSIN

Londres, 8 juillet. — On mande de Tien-Tsin 3 juillet :

« Les troupes alliées, spécialement les Russes, ont bombardé hier, 2 juillet, la ville chinoise.

« On ne croit pas que cette opération ait donné un résultat appréciable.

« Aujourd'hui, 3 juillet, les Chinois depuis le matin recommencent à bombarder violemment les établissements étrangers. Un capitaine d'artillerie et un autre officier appartenant aux contingents japonais ont été tués. Actuellement les divers contingents des troupes alliées atteignent le chiffre de dix mille hommes.

« Sur l'ordre de l'amiral anglais Seymour les femmes et les enfants seront ramportés le plus promptement possible à Takou. »

Londres, 8 juillet, midi. — Des nouvelles reçues ce matin indiquent que la situation à Tien-Tsin s'aggrave sous tous les rapports. Les communications avec Takou deviennent très lentes, très incertaines et très périlleuses, et il est impossible d'assurer le ravitaillement des 10.000 hommes de troupes internationales qui occupent la ville européenne. La population indigène elle-même est menacée de la famine.

Un Conseil de guerre a été tenu vendredi dernier par les chefs militaires des puissances, et on assure que l'évacuation de Tien-Tsin a été résolue si aucune modification ne se produisait dans les trois jours. Comme le péril d'un enveloppement absolu des troupes internationales par les énormes effectifs de l'armée chinoise ne fait que grandir, il paraît certain que la retraite sur Takou s'effectuera fondi.

A Takou, les troupes pourront être aisément installées, et la ville sera protégée par les croiseurs à faible tirant d'eau de la flotte.

Une contre-révolution

Bruxelles, 8 juillet. — D'après une dépêche de Shaghaï arrivée hier, le gouverneur du Chan-Toung se refuserait à obéir aux ordres du prince Tuan qui avait ordonné de s'emparer de Nan-Kin.

LE COMMANDANT DES FORCES FRANÇAISES

Le général Dodds

Le gouvernement français a dû se préoccuper du commandement supérieur de nos forces en Extrême-Orient. A en croire le « Matin », dont on connaît les attaches officieuses, le gouvernement aurait pris la résolution de nommer un général de division d'infanterie de marine au commandement en chef des troupes de terre qui sont appelées à opérer dans le Petchili et à marcher contre Pékin.

Le choix du Conseil des ministres s'est porté sur M. le général de division Dodds, dont les brillants états de service sont connus de tous, surtout depuis l'expédition du Dahomey, dont il fut le commandant en chef. Nous avions déjà dit cela.

Le général Dodds quittera la France par un des plus prochains transports qui partiront pour la Chine. Dès samedi il a commencé ses préparatifs de départ, après une visite qu'il fit dans la matinée à M. Loubet.

Ajoutons que le gouvernement désignera incessamment un vice-amiral pour commander en chef les forces de l'armée de mer, qui seront bientôt réunies dans le golfe du Petchili et qui, provisoirement, sont encore sous les ordres du contre-amiral Courrejolles.

Le commandant général de l'armée internationale

Paris, 8 juillet, 1 h. 45 soir. — Nous vous avons transmis le dire de la « Gazette de Francfort » d'après une dépêche de Vienne portant que la France avait adressé un appel aux puissances, pour les inviter à s'entendre au sujet de l'unité de commandement dans l'action militaire en Chine.

Aujourd'hui on signale à Paris le bruit que Guillaume II songerait à proposer que le commandement suprême en Chine soit conféré à un général français, en se basant sur ce fait que la France est la grande puissance la moins directement intéressée dans le nord de la Chine.

Pas de nouvelles des missionnaires au Vatican

Rome, 8 juillet. — A la Propagande on n'a pas reçu de nouvelles officielles de Chine depuis deux mois, alors que Mgr Favier, évêque de Pékin, faisait savoir au Pape que des évènements graves se préparaient contre les étrangers. On ne sait pas au juste combien de missionnaires se trouvaient alors à Pékin. Les Jésuites ne savent rien non plus.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Londres, 8 juillet. — L'arrivée à Prétoria du général Buller a coïncidé avec l'attaque par les troupes du général Botha des avants-postes défendant la capitale du Transvaal. Le généralissime avait grand besoin de ce renfort. Depuis le départ de la plus grande partie de son armée pour l'est de l'Etat d'Orange, ses troupes étaient constamment harcelée autour de Prétoria, par conséquent en pays conquis.

D'après une dépêche de Lourenço Marquez, une attaque générale aurait suivi la fusillade des avant-gardes, mais on ignorerait encore le résultat final de cet engagement.

Nous saurons bientôt si la collaboration du général Buller a suffi à lord Roberts, pour empêcher les Boers de mettre à exécution leur intention de reprendre Prétoria.

Le « War Office » ne donne aucun renseignement à ce sujet. Il vient de publier la liste des pertes subies par l'armée anglaise dans le sud de l'Afrique depuis le commencement de la guerre jusqu'au 9 juin.

Elles se montent à un total de 33.245 dont 2.055 officiers, y compris les renvoyés pour cause d'invalidité ou de maladie. Mais ce total est loin de représenter encore le chiffre exact des pertes anglaises, puisqu'il faut y ajouter quarante mille hommes qui gisent dans les hôpitaux de l'Afrique du sud, plus d'un millier d'hommes, au moins, faits prisonniers par Dewet, depuis le 9 juin, huit cents tués ou blessés, pertes infligées depuis le 9 juin, également par Dewet.

On peut donc dire que la guerre a jusqu'ici coûté 80 mille hommes à l'Angleterre.

Chronique Locale

ROUBAIX

LE TIRAGE DES PRIMES DE L'ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN. — Dimanche, à onze heures du matin, a eu lieu à l'Hippodrome le tirage des primes de l'Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. Cette cérémonie a été précédée d'une matinée populaire qui a obtenu un grand succès. Les « Mandolinistes Roubaisiens » ont ouvert la séance par une « marche » fort bien cadencée de E. Paturne.

La valse qui a suivi a permis aux artistes amateurs de faire apprécier leur virtuosité et leur science. Le public, malheureusement trop peu nombreux, qui assistait à la matinée, les a applaudis chaleureusement.

M. Charles Debucquoy, le pianiste aveugle qui, d'une seule main, joue les morceaux les plus difficiles avec un grand et sérieux talent, a émerveillé l'auditoire par une exécution absolument impeccable.

Mais les bravos les plus répétés, les plus enthousiastes, ont été réservés, comme toujours, à l'excellent « Broutteux » M. Watteuw qui, comme les autres artistes, prêtait gracieusement son concours à l'œuvre, a dit quelques-unes de ses meilleures pasquilles : « Le Lion et le Taureau » a surtout le don de faire rire aux larmes l'auditoire. A la suite de cette intéressante matinée, il a été procédé au tirage des primes avec tout le cérémonial ordinaire et en présence des membres du Comité de la Bouchée de Pain.

Avant l'ouverture des urnes, M. Paul Despatures, vice-président de l'Œuvre, a prononcé le discours suivant qui a été très applaudi :

« Mesdames, Messieurs,

» En l'absence de notre président, empêché, je suis heureux d'être son interprète et celui du comité, pour vous remercier de l'honneur que vous nous faites par votre présence à cette matinée, et surtout du précieux concours que vous nous apportez pour aider et soulager les trop nombreuses et sombres misères de notre grand centre industriel.

» Nous tenons aussi à ne pas ménager nos remerciements : aux artistes dévoués qui viennent de nous charmer par leur talent, mandolinistes, pianiste et Broutteux qui ont inscrit sur leur blason la belle devise : Art et charité.

» A la Presse, toujours si dévouée à notre œuvre, et qui par son inépuisable obligeance, lui rend de grands et incontestables services. Remerciements aussi à tous ceux qui de près ou de loin ont été nos collaborateurs : aux machinistes, ouvreuses, contrôleurs de cet établissement qui nous offrent gracieusement leurs concours, enfin à nos fidèles souscripteurs, connus et inconnus qui par leurs souscriptions annuelles, nous permettent de continuer et de faire prospérer l'œuvre si utile de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage.

» Nous allons procéder, Mesdames et Messieurs, au tirage des primes de la saison 1899-1900. Nous vous souhaitons à tous bonne chance, mais pour être sincères et parler selon notre cœur, nous la souhaitons surtout à ceux qui en ont le plus besoin. »

Le tirage des primes a donné les résultats suivants :

Première prime, une maison, 3.738 ; 2e 1.000 francs en espèces, 28.497 ; 3e, 500 francs en espèces, 14.329 ; 4e, une obligation de la ville de Paris 1898, 22.137 ; 5e, une obligation de la ville de Paris 1871, 9.154 ; 6e, une obligation communale 1891, 18.016 ; 7e, 1/4 obligation ville de Paris 1898, 18.690 ; 8e, une obligation ville de Bruxelles, 8.822 ; 9e, un livret de Caisse d'épargne de 100 francs, 2.000 ; 10e, 100 francs en espèces, 28.915 ; 11e, cinquième d'obligation foncière 1885, 1.683 ; 12e, ville de Gand 1896, 26.103 ; 13e, Ville de Liège 1897, 25.238 ; 14e, un bon du Congo, 16.435 ; 15e, un bon du Congo, 22.707 ; 16e, Ville de Bruxelles (Maritimes), 8.037 ; 17e, bon à lot Crédit Foncier 1887, 1.379 ; 18e, bon à lot Crédit Foncier 1887, 19.477 ; 19e, un livret de Caisse d'épargne de 50 francs, 28.552 ; 20e, un livret de Caisse d'épargne de 50 francs, 21.944 ; 21e, un livret de Caisse d'épargne de 50 francs, 13.488 ; 22e, une obligation de Roubaix-Tourcoing, 15.691 ; 23e, une obligation de Roubaix-Tourcoing, 718 ; 24e, deux bons de l'Exposition 1900, 21.353 ; 25e, deux bons de l'Exposition de 1900, 17.973 ; 26e, un bon de l'Exposition de 1900, 23.184 ; 27e, un bon de l'Exposition de 1900, 24.563 ; 28e,